



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 08 avril 2022

Entretien avec le Conseiller d'Etat, M. Yves GOUNIN, délégué du Conseil Constitutionnel à l'issue de son déplacement en Polynésie française

Dans le cadre de l'organisation du premier tour de l'élection présidentielle 2022, le Haut-commissaire de la République, Dominique SORAIN s'est entretenu ce jour avec le Conseiller d'État, M. Yves GOUNIN, délégué du Conseil Constitutionnel chargé du suivi et du contrôle de la régularité des opérations électorales en Polynésie française.

Chargé par la Commission Nationale de Contrôle de la Campagne Electorale en vue de l'élection présidentielle (CNCCEP) de vérifier la tenue régulière de la campagne précédant ce premier scrutin et par le Conseil Constitutionnel de s'assurer du bon déroulement du processus électoral, M. GOUNIN s'est notamment entretenu avec les représentants des candidats, les autorités locales de l'Etat et du Pays, ainsi qu'avec les magistrats et les maires lors de ses déplacements dans les différentes communes.

L'excellent niveau de préparation des opérations du scrutin dans les 250 bureaux de vote du territoire a été relevé.

Le délégué du Conseil Constitutionnel a en effet pu apprécier la qualité du travail préparatoire fourni par l'ensemble des parties prenantes à l'organisation du scrutin sur le territoire.

A l'issue du scrutin du 09 avril prochain et de la tenue de la commission de contrôle des procès-verbaux le 10 avril, le délégué du Conseil Constitutionnel en Polynésie française, à l'instar de ses collègues des autres départements et territoires, fera rapport de ce qu'il a observé sur le territoire aux membres du Conseil Constitutionnel.

Peu de temps après la tenue du scrutin, le Conseil Constitutionnel sera chargé de recenser les procès-verbaux de votes, d'examiner les éventuelles réclamations et de proclamer les résultats définitifs.

*

Le Haut-commissaire tient à remercier l'ensemble des acteurs du territoire ayant participé à la préparation et à l'organisation de ce premier tour, que ce soit les maires, maires délégués et leurs équipes, les présidents et membres des bureaux de vote et les scrutateurs qui seront mobilisés le 09 avril prochain.

**Cabinet
Bureau de la communication interministérielle**

Tél. : (689) 40 46 87 00 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa